

TARIFS - CARTES DE PECHE - ANNEE 2024

			2024
Carte Personne majeure	Carte annuelle « personne majeure ». 1ère et 2ème catégorie – Tous modes de pêche. (Timbre CPMA acquitté une seule fois)	CPMA	40,20 €
		Fédération	37,50 €
		AAPPMA	17,30 €
		TOTAL	95,00 €
Carte Personne mineure	Carte annuelle « personne mineure » : Jeune de 12 ans à moins de 18 ans au 1 ^{er} janvier de l'année. 1ère et 2ème catégorie – Tous modes de pêche. (Timbre CPMA acquitté une seule fois)	CPMA	5,20 €
		Fédération	13,90 €
		AAPPMA	10,90 €
		TOTAL	30,00 €
Carte Découverte - 12 ans	Carte annuelle « Découverte » : Jeune de moins de 12 ans au 1 ^{er} janvier de l'année. 1ère et 2ème catégorie – Tous modes de pêche. - 1 ligne (Timbre CPMA acquitté une seule fois)	CPMA	1,00 €
		Fédération	2,50 €
		AAPPMA	3,50 €
		TOTAL	7,00 €
Carte Journalière	Carte journalière disponible du 1 ^{er} janvier au 31 décembre. 1ère et 2ème catégorie – Tous modes de pêche. Reçoit la CPMA « Journalière » sauf si le pêcheur a déjà acquitté la CPMA « Personne majeure » ou « Personne mineure » sur une carte de membre pour l'année en cours. Doit y figurer expressément le jour de validité.	CPMA	4,90 €
		Fédération	6,20 €
		AAPPMA	3,90 €
		TOTAL	15,00 €
Carte Hebdomadaire	Carte valable 7 jours consécutifs, disponible du 1 ^{er} janvier au 31 décembre. 1ère et 2ème catégorie – Tous modes de pêche. Doit y figurer expressément les jours de validité.	CPMA	14,00 €
		Fédération	10,80 €
		AAPPMA	10,20 €
		TOTAL	35,00 €
Carte Amateur aux engins	Carte annuelle par licence amateur aux engins sur le lot de pêche concerné. (Timbre CPMA acquitté une seule fois)	CPMA	40,20 €
		Fédération	37,50 €
		ADAPAEF	17,30 €
		TOTAL	95,00 €
Carte promotionnelle « Découverte Femme »	Carte annuelle « Découverte Femme ». Pêche à 1 ligne 1ère et 2ème catégorie – Tous modes de pêche.	CPMA	18,20 €
		Fédération	10,80 €
		AAPPMA	11,00 €
		TOTAL	40,00 €